



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA
SOMME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2019-120

PUBLIÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Préfecture de la Somme - Service de Coordination des Politiques Interministérielles

80-2019-12-31-003 - délégation de signature - garde administrative centre hospitalier

Montdidier Roye (3 pages)

Page 3

Préfecture de la Somme - Service de Coordination des
Politiques Interministérielles

80-2019-12-31-003

délégation de signature - garde administrative centre
hospitalier Montdidier Roye



DELEGATION DE SIGNATURE



GARDE ADMINISTRATIVE

Amiens, le 31/12/2019

LA DIRECTRICE PAR INTERIM DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE MONTDIDIER-ROYE

Vu la sixième partie, livre I, titre 4, chapitre 3 du Code de la Santé Publique et notamment son article L.6143-7 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le Code de la santé publique, et notamment les articles D.6143-33 à D.6143-35 ;

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret n°2005-921 du 02 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels des directions des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n°86-33 du 09 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté en date du 14 septembre 2012 portant transformation, résultant d'une fusion, des établissements publics de santé communaux « Centre Hospitalier de Montdidier » et « Centre Hospitalier de Roye » en un établissement public de santé intercommunal « Centre Hospitalier Intercommunal de Montdidier-Roye » ;

Vu le décret du Président de la République en date du 1^{er} septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu la décision du 26 décembre 2019 du Directeur Général de l'ARS des Hauts-de-France nommant à compter du 01^{er} janvier 2020, Madame Danielle PORTAL, directeur d'hôpital, directrice générale du centre hospitalier universitaire d'Amiens-Picardie et du centre hospitalier de Doullens, directrice par Intérim du centre hospitalier intercommunal de Montdidier-Roye ;

DECIDE

Article 1^{er}: Sont autorisés à prendre toutes les décisions et les actes conservatoires nécessaires à la continuité du service, à la sauvegarde des personnes et des biens, ainsi qu'au maintien en fonctionnement des installations des sites et donc de signer tous documents se rapportant :

- A l'exercice du pouvoir de police au sein de tous les services de l'établissement ;

- A la mise en œuvre du règlement intérieur de l'établissement ;
- Aux dépôts de plainte auprès des autorités de police et de justice ;
- A l'admission, au séjour, à la sortie, au décès des patients ;
- A la sécurité des personnes et des biens ;
- Au déclenchement des plans d'urgence et de la cellule de crise ;
- Aux moyens de l'établissement, notamment en situation de crise ;
- Aux assignations des personnels.

Sur le site de Montdidier

- Du mercredi 01^{er} janvier 2020 à 0h00 au vendredi 03 janvier 2020 à 12h00
 - o Madame Eva CZABAK, cadre supérieure de santé, faisant fonction de directrice des soins
- Du vendredi 03 janvier à 12h00 au vendredi 10 janvier à 12h00
 - o Madame Valérie PERONNET, adjoint des cadres hospitalier

Sur le site de Roye

- Du mercredi 01^{er} janvier 2020 à 0h00 jeudi 02 janvier 2020 à 09h00
 - o Madame Amélie PIERON, cadre de santé
- Du jeudi 02 janvier 2020 à 09h00 au vendredi 03 janvier 2020 à 12h00
 - o Madame Eva CZABAK, cadre supérieure de santé, faisant fonction de directrice des soins
- Du vendredi 03 janvier 2020 à 12h00 au vendredi 03 janvier 2020 à 17h00
 - o Madame Valérie PERONNET, adjoint des cadres hospitalier
- Du vendredi 03 janvier 2020 à 17h00 au lundi 06 janvier 2020 à 09h00
 - o Madame Aurélie DAVID, cadre de santé
- Du lundi 06 janvier 2020 à 09h00 au vendredi 10 janvier à 12h00
 - o Madame Valérie PERONNET, adjoint des cadres hospitalier

Article 2 : A l'issue de leur garde, les délégataires, outre la rédaction d'un rapport circonstancié, sont tenus de rendre compte à Madame Danielle PORTAL, directrice par intérim du centre hospitalier intercommunal de Montdidier-Roye, des décisions prises en son nom.

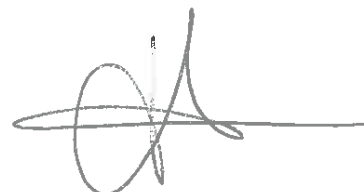
Article 3 : La présente délégation sera portée à la connaissance des tiers par voie d'affichage sur les deux sites. Elle sera également portée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La Directrice par Intérim



Madame Danielle PORTAL

La cadre de santé



Madame Amélie PIERON

La cadre supérieure de santé, faisant fonction de directrice des soins

CZABAK

Madame Eva CZABAK

L'adjoint des cadres hospitalier

PERONNET

Madame Valérie PERONNET

La cadre de santé

DAVID

Madame Aurélie DAVID